

Inauguration du street workout et du city-stade

Ce sera le samedi 29 avril.
Démonstrations de freestylers,
initiation au street workout,
animation DJ et buffet. [P.12](#)



N° 23 - Avril 2023

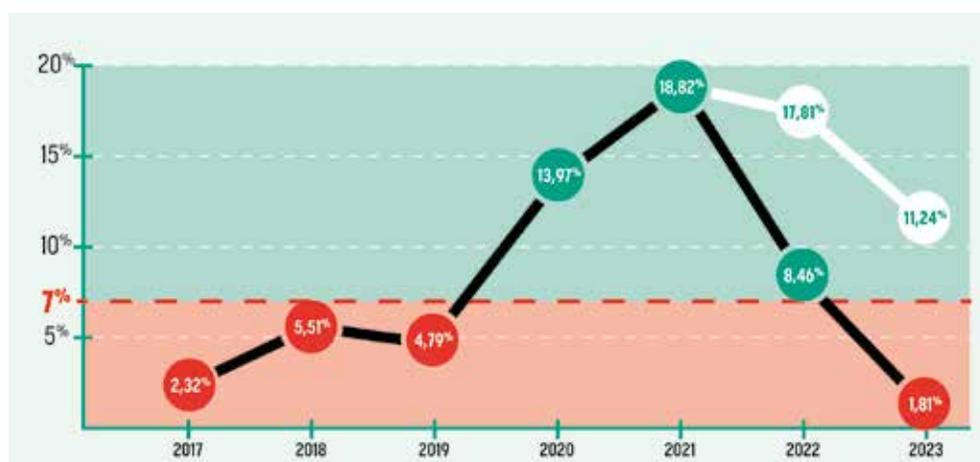
Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier.

Budget : la Ville fait face à l'inflation

Alors que la crise bouscule les
équilibres budgétaires, la Ville
maintient son choix de répondre
aux besoins des Floriacumois. [P4-6](#)



Cité éducative

Sensibiliser les collégiens à la
santé bucco-dentaire: une des
actions initiées par la Ville de
Fleury. [P8](#)



Carnaval 2023 : en lumière.

Village d'animation, défilé, embrasement
du Bonhomme Carnaval,
concert... Le 15 avril, c'est la fête. [P2 et 13](#)



Tri sélectif

Désormais, tous les emballages
(hors verre) vont dans le bac
jaune. [P9](#)

SAMEDI
15
AVRIL

16H-18H
PARVIS
MALRAUX
VILLAGE D'ANIMATIONS
ET DE CRÉATIONS

CARNAVAL

NOCTURNE

DÉPART
20H
DU PARVIS
MALRAUX
DÉFILÉ LUMINEUX JUSQU'À
LA COULÉE VERTE,
EMBRASEMENT DU
BONHOMME CARNAVAL,
CONCERT



Renseignements 01 69 46 72 09

Avec le Bonhomme Carnaval réalisé par les centres de loisirs

Face à la crise imprévue, le cap du service public est maintenu

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le Maire, dans quelles conditions a été élaboré le budget 2023 ?

De toute évidence, difficiles, comme partout en France, et comme toutes les communes, nous avons été frappés de plein fouet par la crise énergétique. Matières premières, électricité, gaz, denrées alimentaires... tous les prix se sont envolés, sans que nous soyons protégés par l'État... Résultat: nos dépenses «contraintes» ont augmenté de plus de deux millions d'euros en y intégrant la hausse du point d'indice, certes nécessaire, mais décidé par le Gouvernement sans compensation. L'ensemble de ces hausses pèsent plus de 1 million d'euros dans le budget de la commune. Il faut y ajouter près d'un million d'euros supplémentaire de baisse de recettes. Elles sont liées aux baisses de dotations d'État pour 175 000 €, et de l'exonération fiscale d'entreprise pour 700 000 €. Ce sont donc près de 2 millions d'euros qui impactent le budget de la commune. C'est regrettable car nous étions sur une excellente dynamique depuis 2019: une dette et des dépenses courantes maîtrisées, un autofinancement en forte progression... nous avons remis tous les indicateurs financiers de la ville au vert, au point de faire de Fleury-Mérogis l'une des communes les plus solvables à l'échelle du département... loin de la situation alarmante dans laquelle se trouvaient les finances de la ville, quand nous sommes arrivés en responsabilité!



Nous avons construit un budget capable de financer les projets indispensables pour les Floriacumois (nouvelle école, caméras de vidéo-protection, centre social...). Mais voilà, la crise est arrivée, d'une gravité exceptionnelle, et que personne ne pouvait prévoir. En l'absence d'aides publiques massives en faveur des communes, comme ont pu en bénéficier les entreprises au temps du covid, nous nous sommes retrouvés seuls, à devoir absorber le choc inflationniste.

Quels ont donc été les choix budgétaires de la municipalité ?

En plus de la poursuite de la maîtrise de nos dépenses courantes, et de la mobilisation de financements complémentaires, nous n'avons pas eu d'autres choix que d'activer le levier de la fiscalité locale. C'est bien l'ampleur de la crise actuelle qui nous l'a imposé, comme pour de nombreuses autres communes... Cette augmentation limitée (nous resterons dans la moyenne nationale des communes comparables), nous permettra de poursuivre le

rattrapage engagé en matière de services et d'équipements publics.

Vous avez lancé une pétition pour interpeller l'État sur le manque de soutien aux communes. Pouvez-vous en dire plus ?

Cette crise met en exergue un «deux poids, deux mesures» insupportable. Pendant l'épidémie de covid, le Gouvernement a déversé des milliards pour aider les très grosses entreprises, et il continue aujourd'hui à faire preuve d'une très grande générosité à leur égard, ainsi qu'aux plus fortunés. Pourquoi les communes, notamment les villes populaires, n'auraient-elles pas droit, elles aussi, à la solidarité nationale? Au lieu de cela, on nous demande de régler la facture de la crise... Ce n'est pas tenable, alors que nous assurons des services publics essentiels à la population. Superprofits du CAC 40, cadeaux fiscaux aux plus riches... ce n'est pourtant pas les moyens qui manquent pour financer une politique de redistribution des richesses... C'est donc une question de justice et de nécessité! ■

L'agenda du mois

SAMEDI 15 AVRIL

Carnaval nocturne: 16h-18h parvis Malraux > village d'animations et de créations. 20h > départ du défilé jusqu'à la Coulée Verte, embrasement du bonhomme carnaval, concert.
Lire page 13

MERCREDI 19 AVRIL

Campus jeunes Infos, conseils, orientation, apprentissage, job-dating... 13h30-17h salle Gérard-Philippe à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Lire page 12

SAMEDI 29 AVRIL

Inauguration du street workout et du city-stade rénové 14h30 angle des rues Salvador-Allende et Marchand-Feraoun.
Lire page 12

DIMANCHE 30 AVRIL

Commémoration en souvenir des victimes de la Déportation Rendez-vous 11h devant le monument du centre Jean-Moulin.
Lire page 7

Budget : malgré la crise, continu

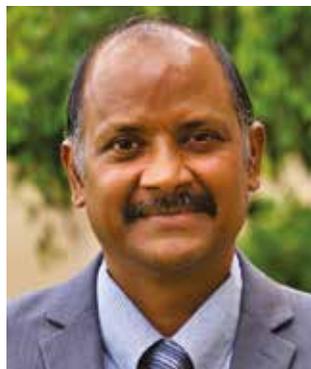
Le 3 avril, le Conseil municipal a adopté le budget prévisionnel 2023. Un exercice qui n'avait rien de routinier dans le contexte difficile marqué par les conséquences de l'inflation (la plus importante depuis plusieurs décennies) et des décisions pénalisantes de l'État et de l'administration fiscale. Malgré ce contexte, la municipalité maintient son cap : une politique ambitieuse d'investissements pour améliorer le service public et répondre mieux aux besoins des Floriacumois.



Les collectivités locales sous pression

Les dotations de l'État sont en baisse régulière depuis plusieurs années. La hausse du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'État, nécessaire et même insuffisante après des années de blocage, n'a pas été compensée. Les dépenses explosent sous l'effet de l'inflation qui touche des postes très importants (énergie, alimentation, matières premières). Non seulement Fleury-Mérogis n'échappe pas à ce contexte, mais subit de surcroît une décision surprenante de l'administration fiscale qui a décidé d'exonérer une entreprise du territoire d'une grosse part de sa taxe

foncière (voir encadré ci-contre). Le résultat est là : alors que la situation financière de la Ville ne cessait de s'améliorer depuis 2019, autorisant une politique de rattrapage avec des investissements importants (comme l'école Joséphine-Baker), plusieurs clignotants sont aujourd'hui dans le rouge. Pour autant la Municipalité n'entend pas renoncer à répondre aux attentes des Floriacumois. Quelles solutions pour retrouver des marges de manœuvre ? C'est ce que nous avons demandé à Ruddy Sitcharn, maire-adjoint en charge de la Vie économique et des Finances.



FMV : M. Sitcharn, comment caractériseriez-vous, la situation financière de la Ville de Fleury ?

R. Sitcharn : Quand nous avons été élus en 2019, nous avons trouvé une situation financière plus qu'inquiétante. Alors même que la Ville souffrait d'un manque d'investissement, nous n'avions plus aucune marge de manœuvre. Notre premier travail a donc été de remettre de la rigueur dans la gestion de nos finances et nous y

sommes parvenus. Comme le montrent les graphiques [voir page 6 – ndlr], dès 2020 et encore plus en 2021, nous avons retrouvé une capacité d'autofinancement et une capacité de désendettement très en dessous du seuil

le city-stade que nous inaugurerons prochainement, l'ouverture de nouvelles places en crèche ou l'installation de la vidéo-protection... Malheureusement, la dégradation du contexte économique national nous percute de plein fouet et pèse

Ruddy Sitcharn :
« Nous ne renoncerons pas à poursuivre le rattrapage de services publics. »

d'alerte. Et c'est grâce à cela que nous avons pu planifier d'importants investissements comme l'école Joséphine-Baker en cours d'achèvement, les équipements sportifs de proximité comme les street workout et

considérablement sur nos finances.

FMV : Plus précisément ?

RS : Ce sont d'abord nos dépenses qui explosent sous l'effet de l'inflation et de la hausse non compen-

er à répondre aux besoins



La construction en cours de **l'école Joséphine-Baker**, comprenant une cuisine centrale et un centre de loisirs représente un coût de **20,5 millions d'euros** dont 6 millions déjà financés sur fonds propres de la ville.

sée du point d'indice des fonctionnaires. Cela représente plus de 2,2 millions d'euros. Et d'un autre côté ce sont nos ressources qui se réduisent. Entre la baisse des dotations d'État et l'exonération fiscale accordée par le Trésor public, c'est 875 000 € qui vont manquer à notre budget.

FMV : On comprend que cela remet en cause les équilibres

budgetaires que vous avez construits. Alors allez-vous renoncer à vos projets? Et si non comment faire?

RS : Les projets que nous avons planifiés pour ce mandat répondent à de vrais besoins exprimés par les Floriacumois. Y renoncer, ce serait se résigner à ne pas améliorer notre service public. C'est pourquoi nous avons décidé d'agir dans deux directions. Poursuivre

la maîtrise de nos dépenses, ce que va permettre par exemple l'arrivée de la géothermie.

Et agir sur nos recettes en portant le taux de la taxe foncière à 38,93%. Nous avons l'un des taux le plus bas du département et même avec la hausse que nous avons votée, nous restons à un niveau comparable à la moyenne nationale des communes de notre taille (38,98%). ■

DES DÉPENSES CONTRAINTE QUI EXPLOSENT...

+1,1
million d'euros

(gaz, électricité, denrées alimentaires, matières premières, hausse du point d'indice sans compensation, inflation sur les coûts de chantier...).

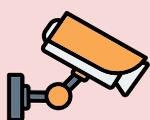
...ET DES RESSOURCES QUI DIMINUENT DRASTIQUEMENT

-700 000 €
de recettes fiscales

en raison d'une exonération fiscale octroyée par le Trésor public à une entreprise du territoire.

-175 000 €
de dotations de l'État.

EN 2023, DES INVESTISSEMENTS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES FLORACUMOIS



Caméras de vidéo-protection

1,2 million d'euros



Transformation de la crèche familiale en multi-accueil

800 000 €



Aménagement d'un espace jeunesse dédié aux 16-25 ans

500 000 €

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE BUDGET DE LA VILLE

Venez échanger avec vos élus sur les conséquences de cette situation et les moyens d'y faire face

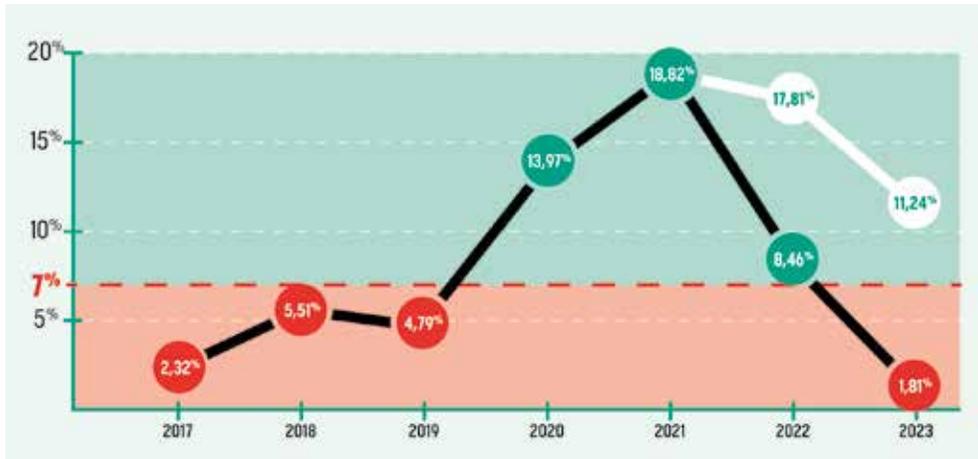
jeudi 13 avril à 18h30
salle intergénérationnelle

Suite page 6

■ Le dossier du mois (suite)

2019-2022 : des indicateurs de bonne gestion

→ L'ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE ENTRE 2017 ET 2023

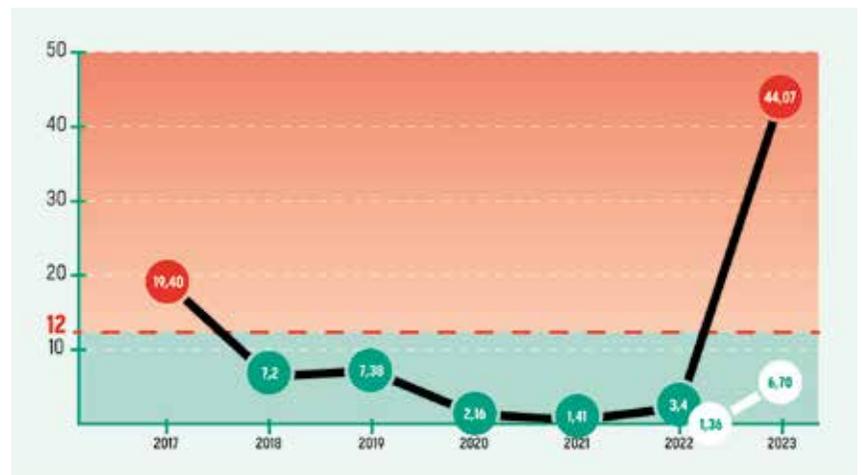


BON À SAVOIR l'autofinancement c'est ce que la Ville prélève chaque année sur ses fonds propres pour financer ses investissements. On le mesure avec ce qu'on appelle le taux d'épargne, c'est-à-dire le rapport entre cette somme et le budget total de fonctionnement. Si ce taux d'épargne descend en dessous de 7% la situation est considérée comme alarmante. ■

→ L'ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

BON À SAVOIR la capacité de désendettement se mesure par le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si nous y consacrons toutes les ressources disponibles. Au-dessus de 12 ans, la situation est considérée comme inquiétante. À partir de 15 ans, elle est alarmante. ■

Sur ces deux graphiques, les **courbes noires** représentent ce qui s'est passé entre 2017 et 2022 et ce qui se passerait sans augmentation de la taxe foncière. Les **courbes blanches** représentent ce qui se serait passé sans la crise inflationniste et sans la baisse de nos recettes fiscales décidée par le Trésor public.



FACE À LA CRISE, L'ÉTAT DOIT SOUTENIR LES COMMUNES

MOBILISONS-NOUS !

Comme pour les très grandes entreprises lors de la crise sanitaire, des aides publiques massives doivent être accordées pour les communes, notamment les villes populaires.

Les moyens existent !

157

milliards d'euros d'aides aux entreprises, principalement les plus grandes, sans aucune contrepartie...



56,5

milliards d'euros de dividendes pour les actionnaires du CAC 40 en 2022.

24

 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches.

Exigeons une meilleure répartition des richesses au nom de la solidarité nationale !

OÙ SIGNER LA PÉTITION ?

- À l'accueil de la mairie
- Sur le site web de la Ville (www.fleurymerogis.fr)
- Au café des élus, le samedi 8 avril 10h-12h à côté du Leclerc.

Retrouvons-nous pour échanger sur les finances de la ville

le jeudi 13 avril à 18h30

salle intergénérationnelle (rue Pierre-Brossolette)

Les retraités à la découverte d'Orléans



Dans la série: «Les plus belles villes de France», c'est Orléans qui sera la destination des retraités, **le 12 mai** prochain. À 120 km au sud de Paris, sur la Loire, la ville fut la capitale du royaume de Clovis au V^e siècle. Elle est également connue pour le siège dont elle fut victime en 1429 durant la Guerre de 100 ans et le rôle attribué à Jeanne d'Arc dans sa libération. Plusieurs statues de la «Pucelle d'Orléans» y sont présentes. Les retraits

effectueraient une visite guidée de la fonderie des cloches puis une balade dans la ville en petit train. Après un déjeuner au restaurant, l'après-midi sera consacré à une promenade sur la Loire suivie des visites guidées des cryptes de Saint-Aignan et Saint-Avit. ■

- Tarif selon quotient familial (maximum 54,50 € par personne).

- **Inscription du 17 avril au 5 mai** auprès du service Retraités: **01 69 46 72 29**.

Mutuelle solidaire : un questionnaire à disposition

30% des familles floriacumoises ne disposent pas d'une mutuelle santé. Afin de remédier à cette situation pouvant compromettre l'accès aux soins, la Ville de Fleury envisage de négocier un contrat de mutuelle santé solidaire à des tarifs abordables. Depuis le 27 mars dernier, un questionnaire est à disposition de tous dans les cabinets médicaux, les pharmacies, les commerces, et dans les accueils publics des services municipaux. Il va permettre de recenser les be-

soins des Floriacumoises en matière de protection sociale complémentaire. À ce stade, il ne vous est pas demandé de vous engager sur un contrat mais simplement de faire part de votre situation et des vos attentes en la matière. Le questionnaire est également en ligne sur le site internet de la Ville: fleurymerogis.fr



Dimanche 30 avril : journée du souvenir des victimes de la déportation

Été 1944. L'armée soviétique entre dans le camp de Lublin-Maidanek. À l'automne, Français et Américains libèrent le camp du Struthof en Alsace. Puis c'est Auschwitz en janvier 1945, Dachau, Dora, Bergen-Belsen... Petit à petit le monde stupéfait découvre l'horreur: les installations de gazage, les fours crématoires, les fosses, des cadavres encore entassés dans des trains... et des images terribles tournées par les nazis. D'Allemagne puis de tous

les pays occupés des centaines de milliers d'opposants politiques, de communistes, de Juifs, de tziganes, d'homosexuels... sont déportés entre 1933 et 1945. En France, la Fondation pour la mémoire de la déportation estime à plus de 86000 le nombre total de déportés. C'est pour perpétuer leur mémoire qu'une loi de 1954 instaure cette journée nationale du souvenir. ■

- Rendez-vous le **dimanche 30 avril à 11h**, devant le monument du centre Jean-Moulin.



Autorisation préalable de mise en location

À compter du 1^{er} mai 2023, entrera en vigueur une «Autorisation préalable à la mise en location» sur le secteur de la ville qui concentre la plus grande proportion d'habitat ancien, à savoir les rues des Petits Champs, Jean-Marillier, Roger-Clavier et Montcoquet.

Avec cette mesure, il s'agit de se doter d'un outil de prévention contre l'habitat indigne ou insalubre. Dans cette

zone, le propriétaire concerné devra déposer une demande d'autorisation avant la signature du contrat de location au moyen d'un formulaire officiel.

Tout propriétaire qui se soustrairait à cette autorisation de mise en location encourrait une amende pouvant aller jusqu'à 15000 €.

Pour plus de précision, se rapporter à notre article de février dernier (n° 21). ■

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



La Croix-Rouge nous informe qu'une campagne de sensibilisation sur ses actions en direction des personnes en difficulté va être organisée sur la ville de Fleury-Mérogis **entre le 3 et le 29 avril**.

Les bénévoles sont susceptibles de venir vous rencontrer au porte-à-porte. Ils seront identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Aucune collecte de fond en espèces ou en chèque ne sera faite à cette occasion. Les personnes souhaitant soutenir financièrement l'association seront invitées à se connecter en ligne sur le site de la Croix-Rouge.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ENEDIS

Régulièrement, ENEDIS, en charge de l'entretien du réseau d'électricité, est amené à réaliser des travaux pouvant conduire à des coupures d'électricité sur une partie de la commune. Les riverains concernés sont généralement informés par l'entreprise. Il est recommandé de débrancher les appareils sensibles avant le début de la coupure et de ne les rebrancher qu'après le rétablissement du courant.



À Fleury, on se préoccupe des dents de nos enfants



Mardi 21 mars, le Dr Allal, chirurgien-dentiste, intervenait auprès d'une classe de 6^e du collège Paul-Éluard pour sensibiliser les élèves aux enjeux de santé bucco-dentaire. Une action portée par la Ville de Fleury-Mérogis dans le cadre de la Cité éducative.

Ils sont 25 environ, garçons et filles originaires de Sainte-Geneviève-des-Bois ou de Fleury-Mérogis. Ils ont entre 11 et 12 ans. Les élèves de 6^e 1 du collège Paul-Éluard sont venus écouter le Dr Allal leur parler de leur santé bucco-dentaire. 11/12 ans c'est l'âge où sortent les deuxièmes molaires définitives (une par demi-mâchoire) en arrière des premières. C'est aussi un âge où le gri-

gnotage et la consommation de produits sucrés peuvent être importants, source de risques accrus de caries. Alors, les sensibiliser à une bonne hygiène des dents est d'autant plus important que des dents en mauvais état peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé en général. Comment naissent les dents? Comment sont-elles faites? Qu'est-ce qu'une carie? Comment peut-



LES PROJETS À VENIR

Plusieurs autres projets vont se poursuivre ou démarrer dans les prochaines semaines :

- Captain République poursuit son aventure avec les enfants des écoles et des centres de loisirs (cf. notre édition précédente).
- Un projet Escalade avec les élèves de 3^e du collège Éluard, les conduira sur le site d'escalade de Massy.
- Un projet d'atelier mené en partenariat avec la compagnie Simagine, permettra aux enfants de CM1 et CM2 de l'école Desnos de créer et diffuser des podcasts pour lutter contre toutes les formes de harcèlement.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Par ailleurs, un appel à projet pour l'année scolaire 2023/2024 a été lancé auprès des acteurs de la Cité éducative. Ils seront présentés courant avril au Comité de pilotage.

elle évoluer si elle n'est pas traitée à temps? Comment les prévenir? Comment bien se brosser les dents? Pourquoi est-il important d'aller chez le dentiste au moins une fois par an pour faire contrôler sa dentition? Autant de questions abordées par le dentiste. Les enfants sont attentifs. Ils découvrent que les dents servent non seulement à la mastication des aliments mais ont aussi un rôle dans la pronon-

ciation de certaines lettres. Ils questionnent : Va-t-on obligatoirement avoir des caries si on ne se brosse pas les dents régulièrement? Et les dents de sagesse, elles poussent quand? Plusieurs classes vont ainsi se succéder toute la journée comme cela avait été le cas la semaine précédente au collège Boileau de Saint-Michel-sur-Orge. La cité éducative intercommunale poursuit sa route. ■

1000 LIVRES, 1000 POÈMES

Qui sait ? Ce sera peut-être le succès littéraire 2023 de Fleury-Mérogis, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois ! Cela dépend de vous les acteurs de la Cité éducative, enfants, parents, enseignants, agents des services municipaux impliqués dans le dispositif... Écrivez un

poème, en vers ou en prose, sur le sujet que vous souhaitez et adressez-le à



1000livre1000poemes.cite@gmail.com

Un recueil de tous les poèmes sera publié à la fin de l'année. Certains pourront également être exposés ou publiés dans le journal de la Ville.

Alors à vos plumes !

Déchets : extension des consignes de tri

Au fil des années, des progrès sont réalisés en matière de tri sélectif. Des matières et des emballages qui n'étaient pas recyclables le deviennent permettant d'améliorer la collecte et le recyclage. Encore faut-il que les informations soient connues du plus grand nombre.

Pour y contribuer, Citéo, l'éco-organisme en charge de la filière des emballages ménagers, a lancé son opération « Boost Extension des Consignes de Tri » et a sélectionné le projet de Cœur Essonne Agglomération. C'est dans ce cadre que les prestataires Hercule Insertion et Action



Emploi ont été chargés de remettre en état les autocollants d'information présents sur les bacs de tri de l'habitat pavillonnaire. Leurs agents interviendront exclusivement sur la voie publique les jours où les bacs seront sortis pour la collecte. Dans l'habitat collectif, les agents interviendront

sur demande des gardiens. Des opérations de sensibilisation précédées d'un diagnostic des locaux de tri pourront être organisées.

Pour toute question, le service Déchets de l'Agglomération est à votre disposition au 0 800 239 991 (numéro vert). ■



QUE MET-ON DANS LES BACS JAUNES ?

Tous les emballages, quelle que soit leur matière ou leur forme, doivent être déposés dans le bac jaune (sauf le verre) :

- papiers, journaux, magazines
- bouteilles, bidons et flacons en plastique
- emballages en métal
- petits emballages en aluminium (dosettes de café, opercules, couvercles, plaquettes de médicaments)
- emballages carton et briques alimentaires
- pots, barquettes, tubes, boîtes en plastique ou en polystyrène
- sacs, sachets, films et blisters en plastique
- barquettes, pots de yaourt, pots de crème fraîche, emballages de jambon et fromage.

En pratique :

- Les emballages sont à déposer en vrac (pas de sac fermé) directement dans votre bac.
- Inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider.
- Ne les imbriquez pas les uns dans les autres (pour gagner de la place, préférez le compactage).

Attention ! À ne pas jeter dans les bacs jaunes :

- Les papiers absorbants, les couches et mouchoirs à usage unique, la vaisselle jetable, les jouets usagés et les objets en plastique **ne sont pas des emballages**. Ils doivent donc être déposés dans le bac d'ordures ménagères, dans des sacs fermés.



Deux permanences sociales pour l'accès aux droits

La première a ouvert en septembre 2021 aux Aunettes. La seconde fonctionne depuis janvier 2023 sur le quartier des Résidences. Les Floriacumois disposent maintenant de deux permanences sociales de proximité pour leur faciliter l'accès aux droits, aux démarches administratives et aux services en ligne. Vous y êtes accueillis par

un agent du CCAS de la Ville qui pourra répondre à vos questions, vous aiguiller vers les bons interlocuteurs et les bons services, vous aider à remplir des dossiers administratifs ou vous accompagner dans vos démarches en ligne si vous n'avez pas d'ordinateur ou si vous avez des difficultés d'utilisation. ■

Permanences sans rendez-vous, de 9h à 12h, sauf durant les vacances scolaires :

- **Tous les jeudis** aux Aunettes (6 rue du CNR).
- **Tous les mardis** quartier des Résidences (5 rue de la Renarde).

Contact CCAS :

01 69 46 72 19.

Contact permanences : 06 50 94 74 56 (seulement les jours d'ouverture).

L'école Joséphine-Baker avance à grands pas



C'est une étape importante qui a été franchie début mars, par le chantier de l'école Joséphine-Baker: la fin du gros œuvre, célébrée, comme le veut la tradition dans le secteur du bâtiment, par un «gigot bitume» (on déguste un gigot de mouton cuit à la chaleur du bitume). Depuis la rue Marc-Chagall on peut déjà apercevoir le panneau

reproduisant le portrait de Joséphine-Baker. L'espace prévu pour accueillir une forêt se prépare à recevoir de la terre végétale. Place maintenant aux entreprises du «second œuvre» pour les travaux d'enduit et de peinture, la pose de faux plafonds, des revêtements de sol, d'électricité et de plomberie et les différents aménagements intérieurs. ■

La presse essonnoise s'est récemment fait l'écho d'un retard de paiement de la Ville de Fleury-Mérogis à l'égard d'une entreprise de gros œuvre du chantier de l'école Joséphine-Baker. Cette situation totalement regrettable dont la source est un dysfonctionnement administratif est désormais résolue. L'entreprise a été payée.



Trois arbres pour symboliser "Liberté, Égalité, Fraternité"



La placette de la Croix, située en haut de la rue des Petits-Champs, poursuit son lifting. Cette placette ainsi baptisée à cause de la croix installée en 1756 après la mort de Guillaume François Joly de Fleury est un des lieux historiques de la ville. À l'origine elle comptait trois arbres

symbolisant la devise de République : Liberté, Égalité, Fraternité. Deux d'entre eux, malades, avaient été abattus il y a quelques années. Et le dernier a dû subir le même sort à l'automne 2022. Cette sympathique placette de village méritait donc qu'on lui redonne un peu de son allure d'ori-

gine. Le pavement a été rénové. Trois trous ont été creusés pour accueillir trois nouveaux arbres qui ont été plantés début mars. Il s'agit de *robinia pseudoacacias umbraculifera* ou plus simplement de robiniers ou faux acacias. Un deuxième banc sera prochainement installé. ■

Entretien des espaces verts du cimetière et du parc Marcille

Suite à un diagnostic phytosanitaire, plusieurs arbres malades du cimetière et

du parc Marcille présentant un danger pour le public vont devoir être élagués

ou abattus au cours des prochaines semaines. Des panneaux d'information

seront posés à proximité de ces chantiers pour prévenir les visiteurs et inviter

à la prudence. Des arbres de remplacement seront plantés ultérieurement. ■

La section lady boxing de Fleury-Mérogis : une création du Ladjal Boxing Club



C'est en septembre 2022 que le Ladjal Boxing Club crée à Fleury-Mérogis, une section Lady Boxing. Une douzaine de jeunes filles s'y retrouvent chaque semaine.

Le Ladjal Boxing Club est né en 2008 à Mennecey, la commune essonnoise d'où est originaire Yannis, le président fondateur (voir ci-dessous). Progressivement le club s'est développé dans différentes communes du département. La section Lady Boxing de Fleury-Mérogis est sa dernière-née. « C'est notre présence au Forum des associa-

tions de la ville, en septembre dernier qui nous a permis de franchir le pas, explique Yannis. Nous avons eu une douzaine d'inscriptions. » « Nous avons la volonté de permettre aux filles de se retrouver entre-elles, à l'abri des regards des hommes, même si dans les sports de combat le respect de l'autre est en général de mise. Ce type de section permet aux filles de vaincre plus facilement leur timidité et de développer la confiance et l'estime de soi. Nous sommes une des rares associations de boxe à en avoir créée. » D'abord tournée vers

le loisir, le club ne s'interdit pas pour autant d'amener ses adhé-

rentes en compétition s'il décèle un gros potentiel. « Il y a en moyenne 1 pratiquante sur 20 qui a envie de passer à la compétition. Mais en 15 ans, on est passés de 10/15 % à 40/50 % de féminines. Jusqu'à l'âge de 16 ans, il n'y a pas de contacts forts, c'est de la touche. On recherche la précision et la beauté du geste technique. » « Notre ambition pour 2023 c'est

de développer des sections enfants (6/12 ans) et ados (13 ans et +) » ajoute le président. Le club est affilié aux deux fédérations existantes : la FFKMDA (Fédération française de kick-boxing, muaythai et disciplines associées) et la FKBD (Fédération de kick-boxing et disciplines associées). ■

Contact :

yannisladjal@hotmail.fr

Tél. : 06 37 63 86 07

LES DIFFÉRENTS TYPES DE BOXE

Les différents types de boxe se distinguent par les « armes corporelles » utilisées (poings, pieds, genoux, avant-bras, coudes), par les parties du corps de l'adversaire que l'on peut cibler (visage, buste, jambes) et par les techniques utilisées (les saisies et les différentes techniques de projection : fauchages, balayages...).

Ainsi le kick-boxing utilise les poings, les pieds et le K-1 (variante japonaise du kick-boxing) utilise en plus les genoux et le muaythai (boxe thaï), les coudes.

Deux champions pour président et coach



Yannis Ladjal est le président fondateur du Ladjal Boxing Club. Boxeur professionnel, il pratique depuis l'âge de 16 ans. C'est pourtant par le football que Yannis a démarré une activité sportive à 6 ans à l'AS Évry. « À 16 ans j'évoluais en division d'honneur et je n'étais pas loin de la sélection pour le centre de formation avec l'objectif

de devenir pro. Mais des blessures m'ont empêché d'y accéder. Ça a été une grosse déception. Mais c'est comme ça que je me suis orienté vers mon autre passion : la boxe. Enfant, je baignais dans le manga, les films de Bruce Lee, les combats de Mike Tyson... c'est cette inspiration-là qui m'a donné envie de pratiquer et de gagner. » Aujourd'hui, à 37 ans, Yannis est à la tête d'un

palmarès impressionnant : champion du monde de boxe thaï en 2009 et double champion du monde de K-1 (la version japonaise du kick-boxing), en 2018 et 2021.

Nawel Van Weyenberg

est la coach sportive de la section Lady Boxing créée à Fleury-Mérogis en septembre 2022 par le Ladjal Boxing Club. Cette boxeuse professionnelle de 26 ans pratique le kick boxing, le K-1 et la boxe thaï. Elle a été championne d'Europe de K-1 en 2019. Tous les jeudis soir, salle Wiener, elle retrouve ses jeunes protégées : une douzaine de jeunes filles motivées à qui elle enseigne la technique.

FOOT : FLEURY DANS LE HAUT DU TABLEAU

● **Chez les hommes** : après leur victoire sur Metz 3-0 et Wasquehal 1-2 les Lions du FCF 91 sont 1^{ers} de leur groupe suivis de près par Épinal et Bobigny. Ils reçoivent Belfort le 1^{er} avril et recevront Bobigny le 22 avril et les Lusitanos de Saint-Maur le 6 mai.

● **Chez les femmes** : une nette victoire à domicile sur Rodez, un courte défaite face au leader Lyon et un match nul au Havre... À l'issue de la 17^e journée de championnat, les filles de DI Arkema se classaient 4^{es} derrière Lyon et les deux équipes parisiennes. Elles reçoivent Dijon le 1^{er} avril et recevront Montpellier le 6 mai.

Approfondissement BAFA pour six jeunes Floriacumois



Abdessamad, Camille, Dylan, Mélissa, Moussa et Noah : six jeunes Floriacumois ont suivi un stage d'approfondissement BAFA du 27 février au 4 mars dernier en partie financé par la Ville.

Chaque année, la Ville de Fleury-Mérogis, en partenariat avec l'association Les Pionniers de France, permet à des jeunes Floriacumois de passer le Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA).

Ce diplôme permet d'encadrer des groupes d'enfants et adolescents en centres de loisirs ou colonies de vacances. La formation se déroule en trois étapes: la formation de base théorique, le stage pratique en situation réelle et la session d'approfondissement.

La Ville de Fleury prend en charge entre 60% et 70% du montant de chaque stage. Le reste à charge pour les jeunes stagiaires est de 200€ par stage. « Sans cette aide de la Ville, je ne suis pas sûre que j'aurais pu

faire cette formation », nous confie Camille Joséphine, étudiante en anglais à la Sorbonne, et stagiaire de cette session d'approfondissement. Le stage d'approfondissement permet de revenir sur ce que les stagiaires ont appris durant leur stage pratique. Pour Camille, c'était l'été dernier en Martinique.

« Les stages étaient très bien organisés. L'ambiance entre les stagiaires était très bonne. On se soutenait tous. »

Dernière étape, le passage devant un jury pour valider le diplôme.

Camille espère pouvoir mettre son diplôme à profit dès cet été. À l'occasion des vacances de printemps, ce sont vingt autres jeunes Floriacumois qui débiteront leur formation par un stage théorique de base. ■

ELENA, EN FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Après son BAC Pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne), Elena hésitait entre suivre une formation de sapeur-pompier ou devenir auxiliaire de puériculture.

« C'est ma mère qui m'a parlé du Point information jeunesse qui pouvait me donner des informations sur les formations disponibles. Alors j'y suis allée et j'ai rencontré M. Leperd [le responsable du PIJ – ndlr]. Il a trouvé toutes les informations que je souhaitais avoir. Du coup j'ai choisi la formation d'auxiliaire de

puériculture avec le Centre de formation de l'hôpital de Corbeil. Il m'a aidé à constituer le dossier d'inscription et à formuler ma lettre de motivation, il m'a indiqué les pièces à fournir. Ma candidature a été retenue et j'ai pu commencer ma formation avec la promotion de janvier 2023. C'est une formation qui dure 1 an et qui débouche sur un diplôme professionnel. Je suis très contente d'avoir fait ce choix. Ça me plaît. Au terme de ma formation je pourrai travailler comme Auxiliaire de puériculture. »



Le Campus Jeunes de Cœur d'Essonne Agglomération revient **mercredi 19 avril!** Organisé en partenariat avec les missions locales, la région Île-de-France et Pôle emploi, il s'adresse aux lycéens, étudiants, jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi.

Vous y trouverez :

- Offres d'emploi (saisonniers, étudiants, alternance)
- Infos / Conseils
- Orientation / Formation / Insertion
- Conférences
- Quelques contrats saisonniers et étudiants.

Inscription obligatoire au job dating : 01 84 65 02 02

Un street workout et un nouveau city-stade

À l'angle des rues Salvador-Allende et Marchand-Feraoun, la création d'un street workout et la rénovation du city-stade viennent renforcer les équipements sportifs de la ville avec deux structures particulièrement appréciées des jeunes. Elles seront inaugurées **samedi 29 avril à 14h30**. Démonstrations de freestylers, initiation au street workout, animation DJ et buffet. ■



Carnaval 2023 : nocturne, lumineux et tambourinant

Comme en 2022, c'est un carnaval nocturne qui donne rendez-vous aux Floriacumois le **samedi 15 avril**, mais avec un parcours inédit pour le défilé entre le parvis André-Malraux et la Coulée Verte.

→ Les festivités débuteront à **16h** sur le parvis André-Malraux avec le village d'animation et de création : l'occasion pour les enfants petits et grands de se préparer au défilé du soir avec maquillage, ou pour les mamans de customiser leurs poussettes avec le concours des services petite enfance. On y trouvera aussi une buvette et de la petite restaura-



tion préparée par les associations ainsi que de multiples animations.

→ Le défilé partira à **20h** du parvis André-Malraux. Outre les associations floriacumoises habituées de nos carnivals, le défilé sera animé par la compagnie ADN Groove, une brigade festive, lumineuse et percutante comme ils

se définissent eux-mêmes.

Après la traversée du RD445, le défilé prendra la direction de la Coulée Verte pour l'embrasement du Bonhomme Carnaval réalisé par les enfants et les animateurs des centres de loisirs (aux alentours de 22h).

La soirée se conclura par un concert. ■

LES ASSOCIATIONS ET SERVICES PRÉSENTS SUR LE VILLAGE OU SUR LE DÉFILÉ

- ▶ Fleury évènement
- ▶ Les Diaprés
- ▶ Lucas plus jamais ça
- ▶ New School
- ▶ Femmes solidaires
- ▶ Les Bouchons du Cœur
- ▶ Stratégie Record
- ▶ Les services de la petite enfance
- ▶ Les centres de loisirs
- ▶ Le service Jeunesse
- ▶ Le Centre musical et artistique



Ciné-débat : La révolte des femmes de chambre

Vendredi 17 mars, la Ville de Fleury-Mérogis conviait les Floriacumois-es à un ciné-débat autour du film de Thibault Férié : *La révolte des femmes de chambre*, qui retrace la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles.

« Les raisons ne manquaient pas pour mettre à l'honneur la lutte de ces femmes, a souligné Olivier Corzani, maire de la ville. Le mois de mars est celui de la journée pour les droits des femmes. Et



nous sommes depuis deux mois dans un moment de lutte sociale intense où les questions de la retraite, du travail et des conditions de travail sont au cœur des débats. »

Après le film les spectateurs ont pu échan-

ger avec Rachel Kéké, une des deux porte-paroles des femmes de chambre, élue députée en juin dernier, Olivier Corzani et Antoine Léaument, député de l'Essonne.

« Je n'imaginai pas qu'il pouvait y avoir une telle force dans

une lutte », dit Stéphanie. « Un film inspirant qui donne espoir », souligne Sylvie dont la maman était aussi femme de chambre et a partagé les mêmes souffrances.

« Le film m'a beaucoup émue, ajoute Maria. J'y ai retrouvé la solidarité que j'ai connue à l'hôpital quand je travaillais. »

« Au départ le patron nous disait : vous pouvez lutter autant que vous voudrez je ne bougerai pas. Ça aurait pu nous décourager. Au contraire, ça nous a donné la rage, la force de tenir.

Nous étions 20 et avec l'aide du syndicat on a tenu tête au groupe Accord. Aujourd'hui nous sommes des millions contre la réforme des retraites. On peut gagner ! » a insisté quant à elle Rachel Kéké.

« Dans un territoire populaire et cosmopolite comme le nôtre, ce film nous parle. La vie n'y est pas simple, mais nous savons ce que sont la solidarité et la fraternité. Pour gagner il faut de l'organisation... Ce film est une bouffée d'oxygène qui nous fait du bien », a conclu le maire. ■

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Christian DARRAS
Conseiller municipal
chargé des Actions
de solidarité



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

Menus du 10 avril au 12 mai 2023 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

AVRIL

LUNDI 10

Salade sombrero
Émincé de bœuf provençal
Blé
Fromage - Fruit

MARDI 11

Menu végétarien
Taboulé à l'orientale
Saucisse végétale
Lentilles BIO
Fromage - Gâteau basque

MERCREDI 12

Salade lolla rossa
Cordon bleu
Brocolis à la crème
Fromage - Fruit

JEUDI 13

Salade pikliz (chou, poivron)
Colombo de poulet / riz
Glace coco
Ananas

VENDREDI 14

Tomates au basilic
Poissonette - Haricots verts
Fromage - Crème dessert

LUNDI 17

Chou blanc à la vinaigrette
Boulettes d'agneau au curry
Purée Crécy
Fromage - Fruit

MARDI 18

Menu végétarien
Salade verte
Hachis végétarien
Fromage - Fruit

MERCREDI 19

Macédoine
Poulet basquaise
Coquillettes
Fromage BIO
Milkshake framboise

JEUDI 20

Bouillon de légumes
vermicelles
Rôti de bœuf
Gratin de courgettes
Fromage
Fruit

VENDREDI 21

Œuf dur mayonnaise
Croustibat de colin
Fondue de poireaux
Fromage
Cocktail de fruits

LUNDI 24

Asperges vinaigrette
Steack haché sauce poivre
Haricots verts
Fromage
Fruit BIO

MARDI 25

Menu végétarien
Velouté de poireaux
Poulet rôti au thym
Tortis carbonara
Fromage
Fruit

MERCREDI 26

Salade de tomates
à l'échalote
Omelette aux champignons
Légumes poêlés
Fromage
Salade de fruits

JEUDI 27

Salade de betteraves
Croustillant de fromage
Quinoa
Fromage
Compote de pommes

VENDREDI 28

Concombre à la menthe
Pavé de saumon bordelaise
Épinards à la crème
Fromage
Fruit

MAI

LUNDI 1^{ER} - FÉRIÉ

MARDI 2

Œufs durs mayonnaise
Paupiette de veau
sauce normande
Haricots verts persillade
Saint-Paulin
Pâtisserie - Flan

MERCREDI 3

Salade de tomate vinaigrette
Émincé de dinde curry
lait de coco - Purée
Carré frais
Banane

JEUDI 4

Menu végétarien
Concombre à la grecque
Pané de blé tomate
mozzarella
Courgettes fraîches
aux épices
Yaourt BIO
Poire au sirop

VENDREDI 5

Salade de radis mais
Cassolette de poisson
Riz pilaf
Entremets chocolat
Pomme

LUNDI 8 - FÉRIÉ

MARDI 9

Pomelo
Spaghettis bolognaises
Yaourt aux fruits - Banane

MERCREDI 10

Menu végétarien
Salade d'artichaut
Tortillas pomme de terre,
oignon, poivron
Camembert
Poire

JEUDI 11

Carottes râpées
Escalope porc / dinde
sauce forestière
Brocolis - dés de tomate
Yaourt nature
Éclair chocolat

VENDREDI 12

Betterave ciboulette
Filet de colin sauce ciboulette
Riz aux petits légumes
Gouda
Compote de pomme

Conseil nutrition L'asperge : le légume de printemps



Avec avril, débute la saison des asperges. Vertes (plus sucrées), blanches (plus amères), violettes (plus fruitées) : toutes les variétés présentent des qualités gustatives et nutritionnelles intéressantes. Très peu calorique, l'asperge est aussi diurétique. Elle est riche en fibres qui réduisent l'absorption des graisses et des sucres et qui favorisent la digestion et le transit intestinal. 100 g d'asperges apportent 20 % des besoins quotidiens en

vitamine B9 particulièrement importante pour les enfants et les adolescents, et 10 % des besoins journaliers en bêta-carotènes utiles pour renforcer le système immunitaire. Il existe de nombreuses manières de cuisiner les asperges : en poêlée, en risotto, en salade... Astuce : après cuisson, plongez les asperges vertes dans de l'eau froide avec des glaçons pour conserver leur couleur verte.

FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication : Olivier Corzani

Directeur de la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Thierry Doulaud.

Photos : Ville de Fleury-Mérogis,
Adobe Stock, Wikimedia Commons

(p. 7 en haut : Anthony Bourgoïn - p. 15 :
Aceera BV), DR.

Conception éditoriale et graphique :

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression : imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier

91700 Fleury-Mérogis

Téléphone : 01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem
Dr Dahane
Tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

**Prélèvements
sanguins :** les lundis
7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-
King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf
Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Dentistes :

Dr Korber et Dr Garabedian
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

SOS Médecins 24h/24

Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans

Maison de la petite enfance

Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-
psycho-pédagogique)
6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir

2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL- PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

PERMANENCES SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

(En période scolaire)

• 6 rue du CNR

Le jeudi de 9h à 12h ;

• 5 rue de la Renarde

Le mardi de 9h à 12h.

01 69 46 72 19 (service

Social) ou

06 50 94 74 56

(permanence les jours
d'ouverture)

TAXIS

M. Belamine :

06 08 81 60 60

M. Péreira :

06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr
Secteur collectif :
mardi 25 avril 2023.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
vendredi 28 avril 2023.

ILS SONT NÉS

ATIK Jinane

née le 2 mars 2023.

AMMAR Ilyes

né le 5 mars 2023.

TOMMASINO Arthur,

Philippe, Noël

né le 6 mars 2023.

JEANNETTE LEPRIX

Naya née le 17 mars

2023.

MOUZAOUI Yanis,

Mohamed né le 17 mars

2023.

ALLAM Inaya

née le 27 mars 2023.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

FERDI Mehdi décédé

le 27 février 2023.

ALBÉRI Edmond,

Christian décédé

le 8 mars 2023.

CONTESSI Angelina,

Vittoria épouse

PRADIER décédée

le 17 mars 2023.

ARNOULT Odile,

Paule, Marie-Thérèse

épouse TRIBOTTÉ

décédée le 18 mars

2023.



ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

NAVETTE COURSES

CHAQUE VENDREDI :

À Auchan Brétigny, Carrefour Sainte-Geneviève,
Leclerc Fleury, Leclerc Viry-Châtillon ou LIDL
Brétigny.

SORTIE

JOURNÉE À ORLÉANS

“LES PLUS BELLES VILLES DE FRANCE”

• Vendredi 12 mai.

Le matin, visite guidée de la fonderie de cloche puis
balade en petit train, déjeuner au restaurant.

L'après-midi, balade sur la Loire et visite guidée des
cryptes de Saint-Aignan et Saint-Avit.

Tarif selon QF (maximum 54,50 € par personne).

Inscriptions du 17 avril au 5 mai.

Service Retraités > **01 69 46 72 29**